

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mai 2016

ACTION DE GROUPE ET ORGANISATION JUDICIAIRE - (N° 3204)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL334

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 48

Après les mots :

« des contrôles »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« concernant les personnes mentionnées à l'avant dernier aliéna ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.